

Interview de Roselyne Bachelot, député européen UMP

Propos recueillis par Yannick Urrien

"Nous avons beaucoup à apprendre du Parlement européen."

Roselyne Bachelot a accepté de répondre aux questions de l'Hebdo-Bourseplus.com afin de faire un point sur son arrivée au Parlement européen. L'ancienne ministre de l'Environnement était tête de liste UMP dans le grand ouest de la France aux dernières élections européennes.

L'Hebdo-Bourseplus.com : **Quelles sont vos impressions de "jeune élue" au Parlement européen ?**

Roselyne Bachelot : C'est effectivement mon premier mandat de parlementaire européen, mais je connais bien le fonctionnement de ces institutions, puisque j'étais en charge d'un secteur ministériel où nous travaillions essentiellement sur la législation européenne. Le conseil européen des ministres de l'environnement est d'ailleurs l'un des plus actifs. Ma première impression est positive, alors que j'étais arrivée avec beaucoup d'a priori... En réalité, j'ai découvert une énorme maison qui fonctionne bien, de façon démocratique et rationnelle. Quelle différence avec le Parlement français, où l'on se complait dans des discours interminables et des effets de tribune ! Ici, lorsque l'on a la parole pour deux minutes, il faut synthétiser ses propos en deux minutes. Lorsqu'une réunion est programmée à 14h30, elle commence effectivement à 14h30. Nous avons déjà notre planning de réunions pour l'ensemble de l'année 2005. Ce fonctionnement à l'anglo-saxonne permet une bonne organisation. De plus, ici, les contacts sont très simples et totalement dénués des ronds de jambes et des courbettes qui marquent la vie politique française où l'on a souvent le sentiment de vivre en monarchie.

On assiste à un débat franco-français sur le rôle du Parlement et son efficacité. Jean-Louis Debré vient de déposer une proposition visant à renforcer l'autorité de la loi car, selon lui, "les lois se laissent aller au bavardage..." Finalement, contrairement aux idées reçues, le fonctionnement de l'assemblée européenne est loin d'être opaque, inutile et technocratique...

Après 14 ans de vie parlementaire active à l'Assemblée nationale, j'estime que nous avons beaucoup à apprendre du Parlement européen dans ce domaine. Par exemple, les votes sont groupés dans une séance unique au moment de la session. Ensuite, le fait que nous soyons un parlement multinational et plurilinguistique empêche de lancer les bons mots et les petites phrases qui minent notre vie politique.

Les joutes oratoires tombent complètement à plat. En quelques minutes, seule la connaissance des dossiers et la pertinence des analyses permettent de briller.

Contrairement aux idées reçues, la Constitution européenne renforce les pouvoirs du Parlement et elle marque l'instauration d'une démocratie européenne. Les opposants à cette Constitution sont-ils incultes ou font-ils semblant de ne pas le savoir ?

Peut-être les deux ! Je ne ferai pas l'injure aux hommes politiques de talent qui se sont prononcés contre cette Constitution, de sous-entendre qu'ils ne l'auraient pas analysée. Mais c'est à l'évidence une vision politicienne, destinée à servir des objectifs de tactique politique nationale qui a prévalu. Il est vrai que l'on peut être plus écouté dans la vie politique lorsque l'on agit des épouvantails, que lorsque l'on a une démarche constructive. Je l'ai souvent vérifié. Certes, la Constitution n'est pas parfaite et je ne suis pas une eurobéate... Mais il ne faut pas oublier qu'elle résulte d'un consensus, puisque 25 chefs d'Etat l'ont acceptée, et chacun a dû écouter les autres. Telle quelle, elle constitue une réelle avancée démocratique. Je suis sidérée lorsque j'entends certains expliquer qu'ils votent non pour l'améliorer ! Mais comment pourraient-ils convaincre les 24 autres pays alors que ceux-ci estiment être déjà allés au bout des concessions ? Si la Constitution européenne devait être repoussée, nous en resterions au traité de Nice dont les mêmes opposants expliquent qu'il est très mauvais et qu'il doit être changé. C'est à n'y plus rien comprendre...

Il y a un amalgame entre ce référendum et la question de l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne. Cela na rien à voir...

Evidemment. Lors de ma campagne européenne, je me suis prononcée contre l'entrée de la Turquie dans l'Union et je suis parfaitement à l'aise aujourd'hui pour continuer ce combat. Je suis contre l'entrée de la Turquie, et pas seulement pour ses graves retards économiques et sociaux, aggravés par des manquements répétés aux droits humains et à la démocratie. Cela revient en effet à dire que si ces obstacles étaient levés - et déjà beaucoup de progrès ont été enregistrés - la Turquie pourrait entrer dans l'Union européenne. En fait, il n'est pas souhaitable que la Turquie fasse son entrée dans l'Union européenne, car celle-ci vient de s'élargir à 10 nouveaux pays. Trois autres sont attendus avant 2010. J'ai travaillé à quinze au conseil des ministres de l'environnement. Ensuite, en prévision du 1er mai 2004, dix autres ministres ont travaillé avec nous. Les travaux étaient devenus horriblement compliqués, pour ne pas dire ingérables. Donc, construisons déjà cette Europe avec ces pays qui ont des standards économiques et sociaux très différents de nous. Il y en a qui sortent de plusieurs décennies de dictature et ils ont, pour certains, un personnel politique encore très marqué par ces années de plomb. Les Européens ont maintenant besoin de lisibilité, de stabilité et de confiance. Cette course effrénée ressemble à une course à l'abîme où peut se fracasser l'Europe ou se réduire à une zone de libre-échange. Plus grave, un certain nombre de personnes qui craignent à juste titre l'entrée de la Turquie profiteront du referendum sur la Constitution pour exprimer leurs craintes ! C'est un contresens technique et politique. Il faut avoir une explication très cohérente, en se gardant de toute argumentation raciste ou xénophobe vis-à-vis de la Turquie. La vraie question est celle de la pérennisation de l'Europe.

De quels dossiers êtes-vous plus particulièrement en charge au Parlement européen ?

Je travaille à la commission des affaires sociales et de l'emploi et, en suppléance, à la commission de l'industrie et de la recherche. Pour moi, faire de l'Europe la zone la plus créatrice d'emplois et de richesses est le principal défi à relever. Comment préserver un modèle social européen, dont nous sommes fiers, mais qui se retrouve confronté aux grands vents de la mondialisation ? Comment inscrire ce développement économique dans un développement durable ? Je travaille beaucoup sur la directive concernant les services, ainsi

que sur deux autres dossiers législatifs : la directive sur le travail intérimaire et celle sur le temps de travail. J'ai initié un travail approfondi pour anticiper les dispositions de la Constitution indiquant que toutes les décisions européennes doivent être jugées à l'aune de leur impact social . Pour arriver à juger de cela, il faut des critères précis. C'est à la rédaction de ces critères que je travaille en relation avec les partenaires sociaux et associatifs de notre pays.

Si de tels critères avaient existé il y a une dizaine d'années, Lionel Jospin n'aurait pas fait grand-chose lorsqu'il était premier ministre !

Sans doute ! Encore faut-il disposer des outils méthodologiques permettant d'impacter une décision. C'est à ces outils qu'il convient de travailler pour qu'ils puissent être utilisés par des partenaires très différents. Ainsi, ils seront une aide à la bonne gouvernance.

En France, le clivage droite-gauche réside essentiellement dans l'idée de la responsabilisation, notamment sur ce que l'on attend de l'Etat. Cette fracture existe-t-elle au niveau européen ?

Il y a un net décalage entre le clivage européen et celui que l'on constate au niveau français. Les idées de la gauche européenne, celle qui est au pouvoir en Allemagne, en Grande-Bretagne et en Espagne, m'amènent parfois à me demander si je ne suis déjà pas à la gauche de cette gauche européenne. L'ensemble de la classe politique française est plus progressiste que la quasi-totalité de nos collègues européens.

Donc, les socialistes français sont à l'extrême gauche !

De Blair, Schröder et Zapatero, certainement ! Mais le PS est extrêmement divisé, et pas seulement sur l'Europe. Entre Michel Rocard et Jean-Luc Mélenchon, il y a des béances extraordinaires. Les explications simplistes sont fausses.... comme toujours.